



Compte-rendu du Conseil Municipal

Du Jeudi 28 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 novembre, à 20h00, le Conseil Municipal de MOUCHIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVAUX, Maire, à la suite de la convocation affichée le 21 novembre 2024 en mairie conformément à la loi.

Etaient présents : MMES DEBODE Pascale, DEVAUX Sandrine, VARLET Aline, FAURE Nathalie
MM. DEVAUX Christian, VARLET Régis, DELQUEUX Jocelyn, ROLLIER Philippe, DELMOTTE Jacques,
LEMAIRE Philippe, DELABY Jean Pierre, LE BOT Philippe

Etaient absents avec pouvoir :

Madame DELABRE Edith donnant pouvoir à DEVAUX Christian
Madame LETURCQ Carole donnant pouvoir à DEBODE Pascale

Etait absent non excusé :

Monsieur MORGAN Quentin

Madame VARLET Aline a été élue secrétaire.

Ordre du jour :

- ✓ **Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date 24 octobre 2024**
- ✓ **Création d'un poste d'adjoint d'animation à 23h à compter du 1^{er} janvier 2025**
- ✓ **Création d'un poste d'ATSEM à 23h à compter du 1^{er} janvier 2025**
- ✓ **Décision du Conseil Municipal sur les zones d'accélération des énergies renouvelables**
- ✓ **Informations diverses :**
 - **Présentation de l'association Pelotes et Bobines**
 - **Réponse de la préfecture à la suite de la saisine de Mouchin Demain**

- ✓ **Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 24 octobre 2024**

Le Conseil Municipal approuve par **14 voix Pour – 0 Abstention – 0 Contre** le procès-verbal du conseil municipal en date du 24 octobre 2024

- ✓ **2024-30 : Création d'un poste d'adjoint d'animation à 23h à compter du 1^{er} janvier 2025**

Avis du Conseil Municipal : **14 voix Pour – 0 Abstention - 0 Contre**

- ✓ **2024-31 : Création d'un poste d'ATSEM à 23h à compter du 1^{er} janvier 2025**

Avis du Conseil Municipal : **14 voix Pour – 0 Abstention - 0 Contre**

- ✓ **2024-32 : Décision du Conseil Municipal sur les zones d'accélération des énergies renouvelables**

Avis du Conseil Municipal : **7 voix Pour – 0 Abstention - 5 Contre**

L'opposition demande à 2 élus à de pas se prononcer (ni pour, ni abstention, ni contre) sans savoir leur avis sous prétexte de conflits d'intérêts.